

Maurice DELAIGUE

QUOI DE NEUF !

Les années passent et la Sylve continue, sans faire de bruit, son petit bonhomme de chemin dans un domaine où il n'est pas facile de se faire écouter et encore moins d'obtenir des résultats : l'environnement et le patrimoine. Il faut faire preuve de beaucoup de constance, insister, relancer, patienter, ne pas perdre confiance, faire preuve d'humilité, attendre, écrire et encore écrire en espérant que le courrier ne disparaîtra pas derrière un monceau de dossiers. Lorsque l'on sait tout cela, on reste optimiste malgré tout et on continue...

Je citerai deux exemples qui nous tiennent à cœur depuis plusieurs années. En premier lieu, l'entretien de la Thève confié à un syndicat intercommunal que nous relançons régulièrement mais sans résultat. En second lieu, la propreté à l'entrée de la commune, soit vers le cimetière, soit aux abords de la route des étangs, soit le long de la D118. Il y a quelques années, nous avons donné l'exemple en effectuant nous-mêmes plusieurs nettoyages mais nous n'avons pas été suivis. Il suffit de se promener autour de Coye pour se rendre compte que l'état de l'environnement est indigne d'un PNR !

Et pourtant, il en est de plus en plus question de ce PNR. Au cours d'une réunion le 2 janvier 2001 au Ministère de l'Environnement, le principe de la création du Parc Naturel Régional «Oise-Pays de France» a été adopté à l'unanimité moins une abstention, par les membres d'une commission du Ministère comprenant des représentants de la Fédération des parcs naturels et du Conseil de la protection de la nature. Il reste maintenant à soumettre la charte, avec les ajustements demandés, aux communes concernées, pour un accord définitif. On peut donc espérer, qu' avant la fin de 2001, notre commune, comme toute la région, bénéficiera de ce label tant attendu qui lui apportera à la fois une image de qualité, un poids politique et un gage de développement plus harmonieux.

Notre intention est de continuer à travailler en étroite coopération avec la municipalité pour le règlement de toutes ces questions qui concernent l'environnement et le patrimoine en apportant nos suggestions.

Mais la Sylve se manifeste aussi, en dehors des sorties dont il est question plus loin, par la publication régulière de documents.

Pour 2001, nous pouvons déjà annoncer les publications suivantes :

- *Les Petits Chanteurs de la Reine Blanche, Jean-Marie DELZENNE*
- *Les Commerces à Coye de 1925 à 2000, Jean PRIEUX*
- *Un dépliant avec photos et dessins, décrivant les arbres et plantes les plus courantes recensés au bord du sentier botanique et sur la plateforme de Champoleux*
- *Une histoire de la forêt de Coye, comportant 22 photos avec en supplément 10 circuits de durée variable, dans cette forêt. Vous trouverez ci-après, à titre d'exemple, le circuit n °6 vers Orry la Ville.*

Orry la Ville par la route Nibert (environ 9 km, 3 heures)

Départ du parking du centre culturel vers le rond-point des Bruyères, prendre à gauche la rue du layon de l'Enclave conduisant à la Sauvageonne, petite enclave dans la forêt où se trouvent trois maisons.

Prendre à gauche le sentier qui remonte vers le crochet de Coye (route des bordures de la Charmée). De beaux pins sylvestres (haut du tronc saumon) ont été abattus par la tempête de décembre 1999.

Au crochet, prendre à droite la route Nibert. La suivre jusqu'au poteau Nibert.

Tourner à gauche jusqu'au pont du chemin de fer d'Orry. Le franchir et prendre le 1er sentier à gauche en direction de la D118. Les bâtiments à droite servent de centre de formation à la SNCF.

Traverser la D118 et continuer par le layon Bourbon jusqu'au carrefour à Manon.

Prendre à gauche la route de la croix du Lude, continuer jusqu'au carrefour Algrin, le franchir pour arriver au pont du chemin de fer (souterrain) et poursuivre jusqu'à la route (face à la rue du Clos des Vignes).

Prendre à droite la côte de Bellevue puis un sentier en bord de forêt à droite qui redescend jusqu'au garage Citroën.

Regagner ensuite le point de départ.

Variante par temps de pluie: éviter la route Nibert, prendre au crochet la route Manon jusqu'au carrefour des Moines, puis la route de la Verrerie à gauche jusqu'au poteau Nibert, trajet un peu plus long mais plus agréable.

